

Carte des consultations juridiques gratuites



→ Tribunal judiciaire



→ Permanences d'avocats et notaires

sur rendez-vous au

30 39

ou auprès des mairies



→ Permanences d'informations juridiques*

sur rendez-vous au

05 16 08 08 30

ou par mail :

cdad-vienne@justice.fr

* À l'exception de Gencay : rendez-vous au **30 39**

